

# Quai

Ensemble, imaginons les quais  
Gemeinsam die Quais gestalten

## Réaménagement du quai du Bas

La Ville de Bienne réaménage le tronçon du quai du Bas entre la place Centrale et la rue de l'Hôpital. Elle crée des conditions favorables aux piétonnes, piétons et cyclistes. Le trafic est modéré et le nombre de places de stationnement réduit sur les deux rives du quai du Bas. La rive droite devient une promenade agréable en direction du lac pour les promeneuses, promeneurs et cyclistes. Sur la rive gauche, rouler à vélo est plus confortable, car la Ville

supprime des places de stationnement pour élargir la route ; le trottoir le long des bâtiments est agrandi et amélioré en faveur des piétonnes et piétons. Libéré de toute circulation motorisée, le pont Karl-Neuhaus devient une place publique de quartier propice à la rencontre, à l'échange et au délassement. Des espaces de séjour plus tranquilles sont aussi prévus le long du quai. Les surfaces plantées plus nombreuses et le sol désimperméabilisé contribuent à créer un microclimat agréable au centre-ville. Les éléments marquants du quai du Bas (canal, rambardes, allée d'arbres, rapport aux bâtiments historiques et à leurs jardins) sont conservés. Toutes ces mesures apportent au quai du Bas la qualité de séjour qui lui manque actuellement.

 Informations et dates actuelles:  
[www.biel-bienne.ch/quai-du-bas](http://www.biel-bienne.ch/quai-du-bas)

## Participer

La population a participé au réaménagement du quai du Bas dès le lancement de la planification en 2019. L'année dernière, la Ville de Bienne a organisé des ateliers, des promenades et une enquête en ligne sous le slogan « Ensemble, imaginons les quais ». Plus de 300 personnes ont ainsi eu l'occasion de faire connaître leurs besoins et leurs idées concernant le réaménagement du quai du Bas. L'équipe de planification a ensuite évalué et intégré ces résultats. La demande de permis de construire sera déposée au mois d'août et probablement publiée à l'automne 2023 avec les mesures de circulation qui sont liées au projet.

L'ameublement du quai du Bas sera discuté avec toutes les personnes intéressées le 23 septembre 2023. Vous y êtes cordialement invités.





# Le quai actif



## Promenade

### Rive droite

La rive droite est aménagée comme promenade piétonne et liaison cycliste de confort, sous la forme d'une zone de rencontre. Le trafic motorisé est restreint, seuls les riverains et riveraines y ont accès.

### Pont de la rue Karl-Neuhaus

Le pont est libéré de la circulation motorisée mais reste accessible pour les piétons, les piétonnes et les cyclistes.

### Rive gauche

La mobilité cycliste est favorisée sur la rive gauche. Des places de stationnement sont supprimées pour élargir la rue et ainsi améliorer la sécurité des cyclistes ; le trottoir le long des bâtiments est agrandi et amélioré en faveur des piétonnes et piétons. Le trafic motorisé est autorisé. La zone 30 actuelle avec contresens cycliste est maintenue.

### Pont de la rue de l'Hôpital

Le trafic est apaisé avec l'instauration d'une zone de rencontre sur toute la place. Les surfaces de circulation pour véhicules motorisés sont réduites et restructurées de manière à dégager de l'espace pour aménager une place publique agréable sur le pont.

## Rencontre

### Stationnement des vélos

Les stationnements pour vélos sont situés à proximité des places publiques que constituent les ponts et sont facilement accessibles.

### Trottoir

Le trottoir en rive gauche le long des bâtiments est élargi. Confortable pour toutes et tous, il est également adapté aux personnes à mobilité réduite.

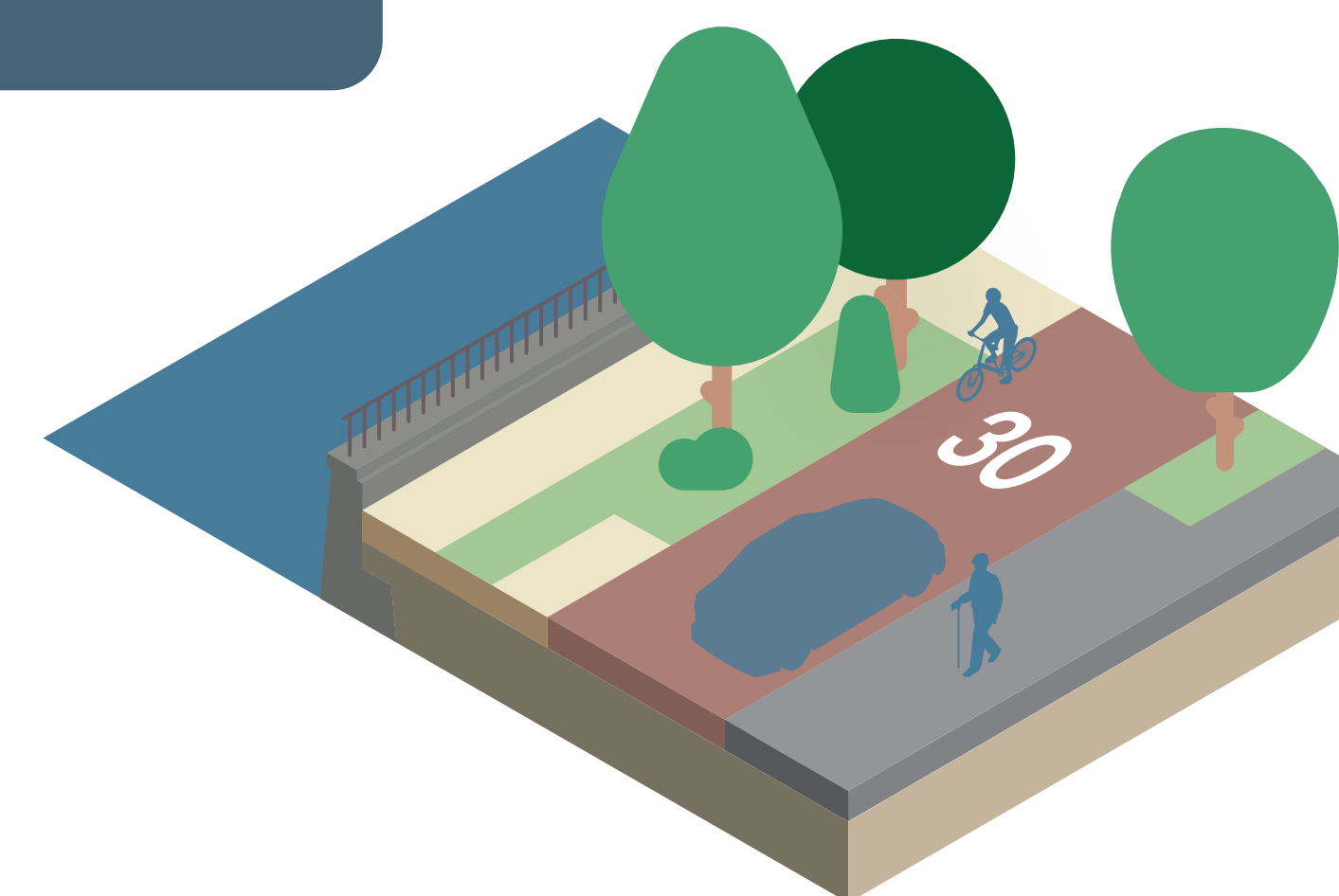
### Stationnement

Le nombre de places de stationnement est réduit afin de proposer des aménagements plus agréables et spacieux pour les piétons, les piétonnes et les cyclistes. L'espace ainsi gagné permet d'autres usages tels que la détente, le jeu ou les rencontres. Des places de stationnement restent seulement pour les livraisons, les artisans et artisanes et les personnes à mobilité réduite.

### Itinéraire cycliste

L'axe cycliste reliant l'île de la Suze au lac est renforcé. Un itinéraire direct est aménagé en rive gauche ainsi qu'un itinéraire de confort en rive droite. La diminution des places de stationnement permet une circulation plus agréable pour les cyclistes.

## Rue de quartier



- Zone de rencontre 20 km/h
- Zone de rencontre avec riverains autorisés
- Zone de rencontre avec circulation motorisée interdite
- Zone 30 avec contresens cycliste
- Trottoir
- Places de stationnement pour livraisons, artisans & dépose minute
- Places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite

Ce plan schématique (régimes de circulation, stationnement) correspond au plan de situation du projet du 26.06.2023.

Des conditions attrayantes pour les cyclistes, les piétonnes et les piétons sur le quai du Bas. Les deux rives sont apaisées.



Découvrez ici comment les réactions de la population ont été pris en compte



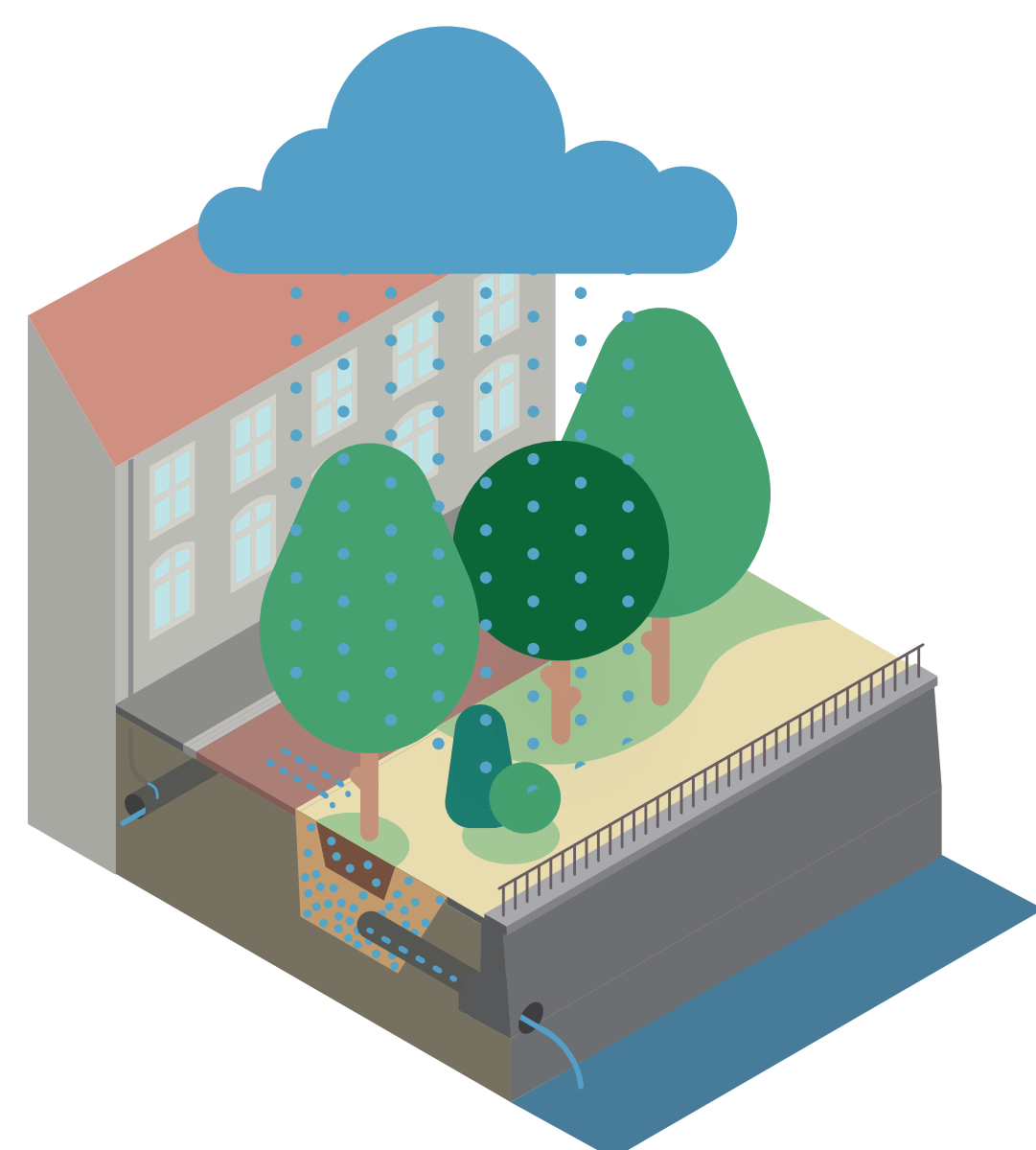
# Le quai vert

## Ville éponge

Absorber l'eau d'une casserole qui déborde pour la relâcher dans l'évier, c'est en substance le rôle d'une éponge de cuisine. La ville-éponge répond au même principe, celui, dans le contexte de sécheresses et de canicules de plus en plus fréquentes, de récolter l'eau de pluie en la redirigeant vers la végétation.



Aujourd'hui, l'eau de pluie est directement évacuée dans la Suze et les égouts.



À l'avenir, l'eau de pluie s'infiltrera dans des fosses de plantation et sera stockée.

## Fosses de Stockholm

Ces fosses de plantation composées d'un substrat particulier (mélange terre-pierre) permettent le stockage de l'eau de pluie et une meilleure croissance des végétaux.



## Biodiversité

Les nouvelles plantations sont diversifiées pour mieux résister aux maladies et aux effets du réchauffement climatique. Une plus grande variété de plantes permet à de petits animaux tels qu'insectes ou oiseaux de s'y installer.

## Végétation

Les surfaces plantées sont élargies. Cela permet d'augmenter les espaces ombragés le long du quai et d'y amener de la fraîcheur en été.

## Ombrage

## Fraîcheur

## Arborisation

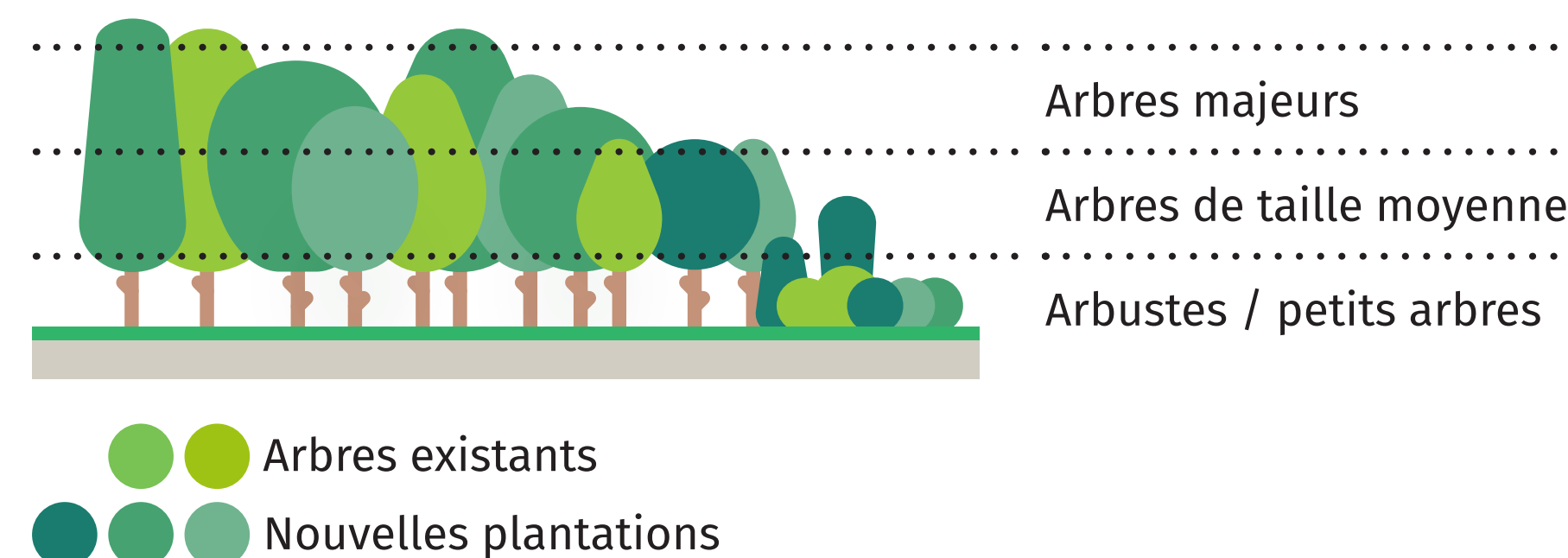
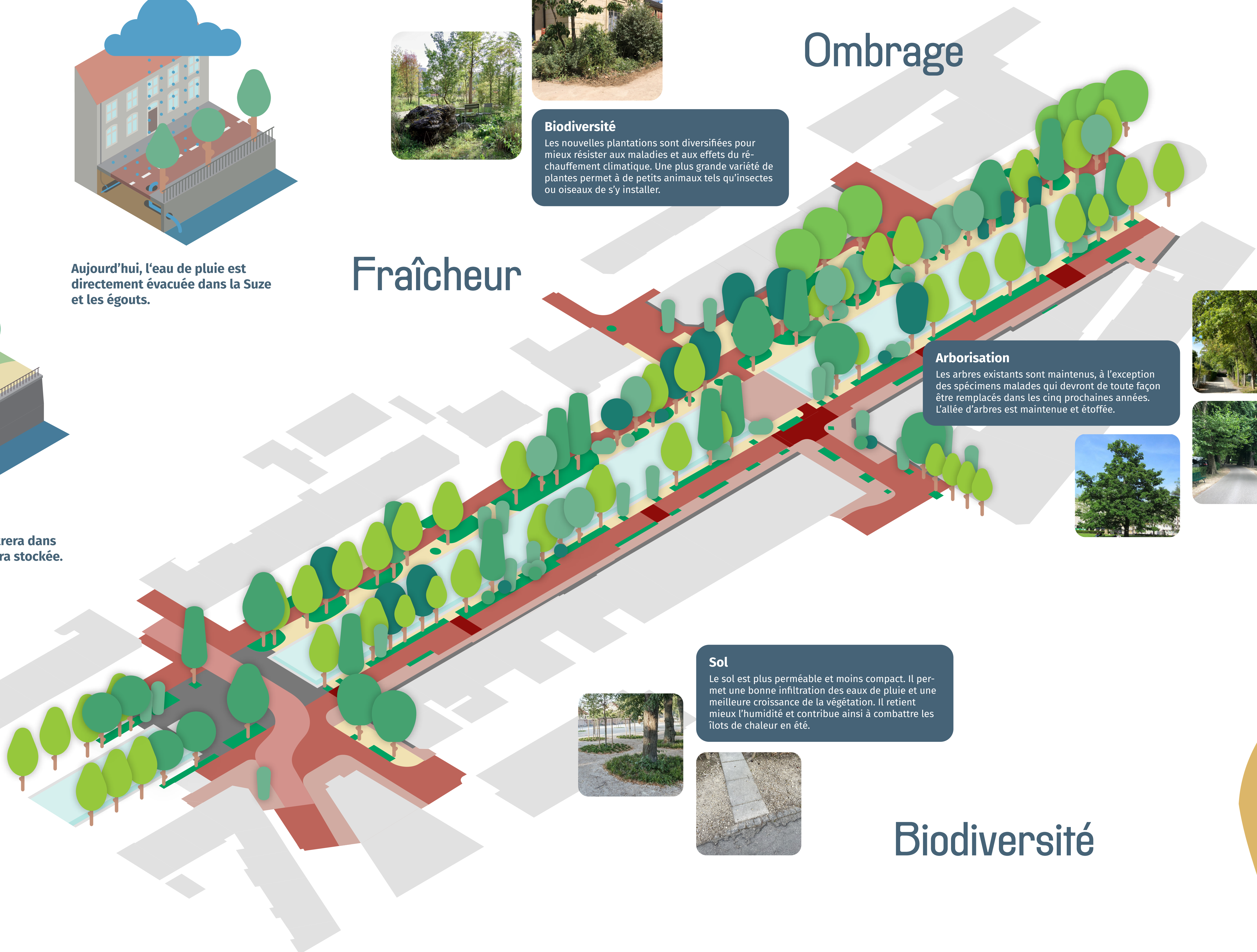
Les arbres existants sont maintenus, à l'exception des spécimens malades qui devront de toute façon être remplacés dans les cinq prochaines années. L'allée d'arbres est maintenue et étoffée.

## Sol

Le sol est plus perméable et moins compact. Il permet une bonne infiltration des eaux de pluie et une meilleure croissance de la végétation. Il retient mieux l'humidité et contribue ainsi à combattre les îlots de chaleur en été.

## Biodiversité

Le sol est rendu perméable : l'eau de pluie s'infiltré dans le sol et la végétation peut mieux croître. Des nouvelles plantations favorisent la biodiversité et créent des endroits ombragés en été.



- Asphalte
- Gravier stabilisé
- Pavés
- Herbe/prairie

Ce plan schématique (emplacement des arbres, matérialité des sols) correspond au plan de situation du projet du 26.06.2023.



Découvrez ici comment les réactions de la population ont été pris en compte





# Le quai vivant

## Jouer

Des éléments permettant d'éveiller la créativité des enfants sont installés en divers endroits. Le quai est aussi un lieu de promenade en famille.



## Jouer

### Fontaines

Des fontaines d'eau potable sont installées à proximité des places publiques. La population a ainsi accès à l'eau potable.



## Se rencontrer



### Se rencontrer

Prédestinés à la rencontre, les ponts sont aménagés comme des places de quartier, un peu à l'écart du passage principal et des habitations.



## Visibilité

Les chemins sont mieux éclairés. Les arbustes gênent le moins possible la visibilité. Ainsi, le sentiment de sécurité est accru.

## Flâner

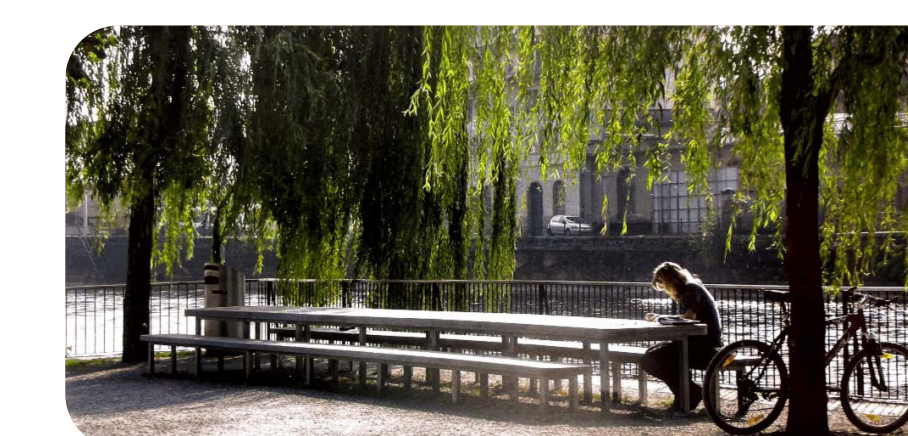
### Pont de la rue Karl-Neuhaus

Libéré de toute circulation motorisée, le pont est aménagé comme place publique de quartier propice à la rencontre, l'échange et le délassement. Des éléments d'assise y sont installés, un ombrage bienvenu est apporté par les arbres qui poussent le long du quai.



## Manger

Des lieux sans obligation de consommer sont aménagés, pour manger son pique-nique à midi ou des quatre-heures en famille.



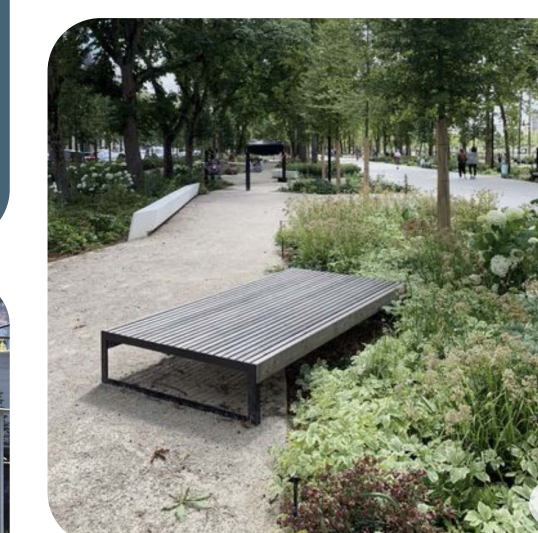
## Se détendre

### Pont de la rue de l'Hôpital

Les voies de circulation sont réduites et restructurées. Cela permet de réaliser une véritable place publique devant le petit bâtiment.

## Micro-séjours

Plusieurs petits espaces de séjour, que la population pourra s'approprier, sont prévus le long du quai. Ces lieux paisibles seront aménagés en fonction des retours que la Ville recevra dans le cadre de la journée « portes ouvertes » du 23 septembre 2023.



- Asphalt
- Gravier stabilisé
- Pavés
- Herbe/prairie
- Petits espaces de séjour
- Fontaines

Ce plan schématique (emplacement des différents espaces, matérialité des sols) correspond au plan de situation du projet du 26.06.2023.



**Participez:** L'aménagement du quai du Bas sera discuté avec toutes les personnes intéressées le 23 septembre 2023. Vous y êtes cordialement invités.

Une meilleure qualité de séjour : les ponts deviennent des places publiques et des espaces de séjour calmes sont prévus le long du quai.



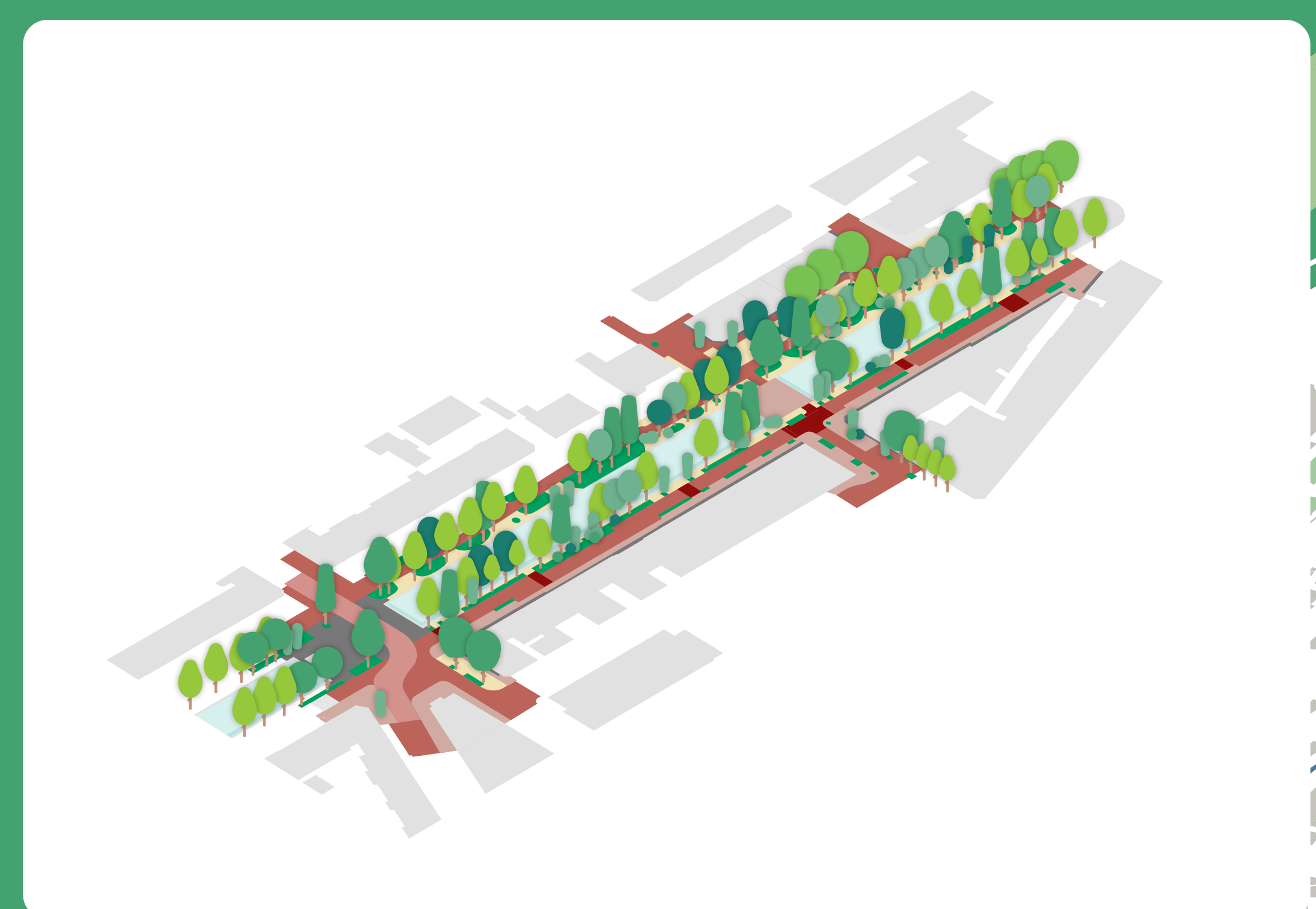
# Contexte urbain



**Renaturation de la Suze au niveau de l'aire Renfer (2003)**  
La Ville de Biemme réalise des mesures de protection contre les crues, favorise la mobilité douce, valorise les rives et renature la Suze.

**Ile-de-la-Suze (2017)**  
La Ville de Biemme renature la Suze. L'île-de-la-Suze est aujourd'hui un parc fréquenté, dédié à la détente et aux loisirs, situé entre les quartiers de la Gurzelen et de Mâche.

**Quai du Bas entre la place Centrale et la rue de l'Hôpital**  
Le projet de réaménagement du quai du Bas entre la place Centrale et la rue de l'Hôpital prévoit une revalorisation des espaces publics sur les deux rives de la Suze.



**Chemin de rive Omega (2019)**  
La Ville de Biemme prolonge le chemin de rive de la Suze le long de l'aire Omega.

**Quais de la Suze**  
Le projet propose un fil rouge pour le réaménagement de tronçons des quais de la Suze, à moyen et long terme.

- Périmètre d'aménagement
- Projet de quais de la Suze
- Forêt
- Espaces verts
- Allées d'arbres



# Processus de planification participatif



## 2019: Diagnostic

Durant l'été, le projet « îlots d'été » a permis de tester différentes façons d'utiliser le domaine public. La Ville de Bienne a pris note des besoins de la population lors d'un atelier public. Les enseignements tirés ont servi de base à la planification du projet de valorisation des quais de la Suze.

## 2020 – 2021: Concours d'architecture paysagère

La Ville a organisé un concours d'architecture paysagère visant à valoriser les quais de la Suze. Douze personnes (population, commerces, restauration) ont été tiré au sort pour constituer un groupe d'accompagnement. Celui-ci a soutenu le collège d'expertes et d'experts et a donné des recommandations. En décembre 2021, le collège d'expertes et d'experts a retenu le projet du bureau d'architecture paysagère apaar.

## 2022: Développement du projet

Le projet de réaménagement du quai du Bas a été élaboré avec l'aide d'une équipe de planification interdisciplinaire et a été concrétisé avec l'aide de la population. Pendant tout l'été, le pont de la rue Karl-Neuhaus et neuf places de parking le long du quai ont été temporairement réaménagés. En parallèle, la Ville de Bienne a organisé des ateliers, des promenades et une enquête en ligne sous le slogan « Ensemble, imaginons les quais ». Plus de 300 personnes ont ainsi eu l'occasion de faire connaître leurs besoins et leurs idées concernant le réaménagement du quai du Bas. L'équipe de planification a ensuite évalué et intégré ces résultats.

# Quai

## 2026 – 2028: Réalisation

Les travaux débuteront probablement en 2026.

## 2023: Demande de permis de construire

La demande de permis de construire sera déposée en août 2023. Le dépôt public aura lieu à l'automne 2023. Dans le délai imparti, les particuliers directement touchés par le projet, de même que des organisations pourront déposer une opposition écrite. Les futures affectations sont présentées au quai du Bas de juillet à octobre 2023.

## 2024 – 2025: Planification d'exécution

La Ville affinera les derniers détails du projet de construction. Le peuple biennois se prononcera sur le crédit de réalisation probablement en 2024.

## 2023 – 2024: Projet de construction

L'élaboration du projet de construction vise à détailler le réaménagement du quai du Bas. La population est invitée à participer à la journée portes ouvertes du 23 septembre 2023 pour concrétiser le projet avec la Ville : où faut-il des endroits pour s'asseoir, et quels types de sièges ? Comment faut-il exactement réaménager les deux ponts ?



Découvrez le rapport de synthèse de la participation.